



UFR des sciences médicales

DIPLOME UNIVERSITAIRE
PRISE EN CHARGE EN INFERTILITE
ET ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION
3^e Cycle

1 - Objectifs de la formation

- Acquérir les bases théoriques nécessaires pour la maîtrise de la prise en charge de l'infertilité du couple et en A.M.P (assistance médicale à la procréation).
- Acquérir la maîtrise des techniques de Biologie de la reproduction.

2 - Responsables

Responsable principal :

Professeur Claude HOCKE

Hôpital Pellegrin Pôle ORG

Service de Chirurgie Gynécologie et Médecine de la Reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

claude.hocke@u-bordeaux.fr

secretariatprhocke@chu-bordeaux.fr

Secrétariat : 05 57 82 10 14

Coresponsable :

Docteur Lucie CHANSEL-DEBORDEAUX

Service de biologie de Reproduction

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

lucie.chancel-debordeaux@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **25**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu un an sur deux.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire de l'enseignement est de **73 heures et 3 jours de stage**.

Les cours ont lieu au Centre Hospitalier Pellegrin dans la salle de réunion du pôle gynécologie-obstétrique-reproduction et se déroulent de novembre à avril de l'année universitaire.

La présence en cours est obligatoire.

- **3-4 Stage* :**

Un stage obligatoire a lieu au CHU.

**les stages donnent lieu à convention*

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

- Diplôme français ou européen de Docteur en Médecine ou Pharmacie,
- Internes en Médecine générale ou de spécialités,
- Sages-femmes.

Cas particuliers : Infirmières impliquées en AMP, psychologues techniciens de laboratoire, scientifiques impliqués en AMP.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 330€ /an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **700€ /an**,
- Reprise d'études financée : **850€ /an**,

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 1 session d'examen.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

La présence en cours est obligatoire.

Une épreuve écrite de 3 heures (sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux).

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement n'est pas autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil U.F.R. Sciences Médicales du 25/09/2012 C.E.V.U. du 04/10/2012 C.A. du 30/10/2012
Modification :
Mis à jour (coordonnées de l'enseignant) le 20/02/2023
Modification du tarif formation initiale (harmonisation) : Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023 Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023 (Version 3)
Modification (coresponsable) : Conseil UFR Sciences Médicales du 03/02/2025 Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/03/2025 (Version 4)